Nations Unies

S/PV.7855



Conseil de sécurité

Soixante et onzième année

Provisoire

7855e séance

Samedi 31 décembre 2016, à 13 heures

New York

Président :	M. Oyarzun Marchesi	(Espagne)
Membres :	Angola	M. Martins
	Chine	M. Wu Haitao
	Égypte	M. Aboulatta
	États-Unis d’Amérique	Mme Sison
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Lamek
	Japon	M. Bessho
	Malaisie	Mme Adnin
	Nouvelle-Zélande	M. van Bohemen
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord	M. Wilson
	Sénégal	M. Seck
	Ukraine	M. Yelchenko
	Uruguay	M. Bermúdez
	Venezuela (République bolivarienne du)	M. Toro-Carnevali

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Lettre datée du 29 décembre 2016, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Fédération de Russie et le Chargé d’affaires par intérim de la Mission permanente de la Turquie auprès de l’Organisation des Nations Unies (S/2016/1133)

17-00072 (F)





La séance est ouverte à 13 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Lettre datée du 29 décembre 2016, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Fédération de Russie et le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Turquie auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2016/1133)

Le Président (*parle en espagnol*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2016/1138, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par la Fédération de Russie et la Turquie.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2016/1133, qui contient le texte d'une lettre datée du 29 décembre 2016, adressée au Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies et le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Turquie auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Angola, Chine, Égypte, France, Japon, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Fédération de Russie, Sénégal, Espagne, Ukraine, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du)

Le Président (*parle en arabe*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2336 (2016).

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration après le vote.

M[me] Sison (États-Unis) (*parle en anglais*) : Hier, nos collègues russes nous ont informés que la Russie et la Turquie étaient parvenus à un accord sur les modalités d'instauration d'une cessation des hostilités et de la relance des discussions intrasyriennes. Leurs objectifs sont louables, et nous saluons les efforts qu'ils déploient pour mettre fin à la violence en Syrie et appuyons énergiquement un cessez-le-feu dans tout le pays, accompagné d'un accès humanitaire sans entrave à toutes les zones assiégées.

Cela dit, nous avons encore à apprendre sur cette initiative, notamment sur les détails concernant sa mise en œuvre. À cet égard, nous déplorons que les annexes aux arrangements, qui précisent les contours de l'accord de cessez-le-feu négocié par la Russie et la Turquie, n'aient pas encore été rendues disponibles.

Nous avons voté pour la résolution 2336 (2016) parce qu'elle trouve le juste équilibre entre optimisme prudent et appui, fondé sur l'espoir mais tempéré par le besoin réaliste d'attendre de voir comment cet accord est appliqué avant que le Conseil de sécurité apporte tout son soutien à cette initiative. Nous voudrions relever deux points clefs.

Nous espérons que le cessez-le-feu tiendra vraiment et qu'il ne servira pas de justification à de nouvelles offensives inacceptables. À cet égard, nous sommes préoccupés par les informations faisant état d'une offensive du régime, appuyé par les milices du Hezbollah, dans le Wadi Barada. L'adoption de ce texte par le Conseil de sécurité doit être perçue comme un signal fort que de telles activités doivent cesser.

Des articles de presse indiquent aussi que certains signataires sont préoccupés par les différences qui existent entre les documents relatifs à la formation des délégations du régime et de l'opposition. À cet égard, nous espérons que ces différences seront rapidement corrigées – ou que des explications seront rapidement fournies sur les raisons de ces différences. Nous soulignons en particulier que le paragraphe 2 de la résolution qui vient d'être adoptée souligne qu'il importe d'appliquer pleinement les résolutions 2254 (2015) et 2268 (2016). De même qu'il ressort clairement du paragraphe 3 que les pourparlers d'Astana seront liés directement au processus onusien.

M. Lamek (France) : La France est favorable à toute initiative permettant de sauver des vies civiles en Syrie. C'est dans cet esprit qu'elle avait proposé, le 16 décembre dernier, un projet de résolution visant à déployer un dispositif de surveillance des évacuations à Alep. C'est pour ces mêmes raisons que la France a aujourd'hui voté en faveur de la résolution 2336 (2016).

La France espère que cet accord de cessez-le-feu sera mis en œuvre de façon effective immédiatement et appelle les garants à assumer pleinement leurs responsabilités à cet égard. Le texte de l'accord russo-turc, tel que partiellement présenté au Conseil de sécurité hier, comporte néanmoins toujours des zones d'ombre.

La principale préoccupation de la France tient à l'adhésion réelle des parties syriennes à cet accord de trêve, alors que des bombardements ont été menés par le régime en violation de cet accord au cours des dernières 48 heures, alors qu'une offensive du régime, soutenue par l'Iran, est toujours en cours dans la vallée de Barada. Le Conseil de sécurité n'a reçu aucun document signé par le régime ou par les groupes d'opposition; la liste des groupes se considérant comme parties à l'accord ne lui a jamais été communiquée; la Russie a indiqué que certains groupes avaient donné mandat à d'autres pour adhérer à l'accord, ce qui n'est pas corroboré par les textes qui nous ont été transmis.

Dans ces conditions, le niveau d'engagement des parties dans cette trêve paraît relativement incertain, et sa mise en œuvre, fragile. En particulier, la France considère que la cessation des hostilités doit s'appliquer à l'ensemble des groupes armés, à la seule exclusion des groupes désignés comme terroristes par le Conseil de sécurité. Les groupes armés qui ne sont pas parties à la cessation des hostilités ne sauraient, de ce fait, être considérés comme terroristes.

Il est également indispensable que la surveillance du respect du cessez-le-feu intervienne en coordination avec les Nations Unies. La France aurait à cet égard souhaité pouvoir étudier avec ses partenaires les modalités d'extension à d'autres localités en Syrie du dispositif de surveillance prévu par la résolution 2328 (2016). La France reste à la disposition des garants pour examiner les moyens d'un mécanisme de surveillance rigoureux et impartial.

Tous les efforts de la communauté internationale doivent maintenant viser à faciliter la reprise des négociations qui se tiendront le 8 février prochain sous l'égide de M. Staffan de Mistura, à qui nous rappelons notre entier soutien. Les exercices préparatoires doivent s'inscrire dans le cadre défini par la résolution 2254 (2015) et du Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe). La réunion d'Astana pourra constituer une première étape utile à cet égard. Pour que ce puisse être le cas, le processus de désignation des représentants de l'opposition à la réunion d'Astana devra être transparent. Or, il pose pour l'instant d'importantes questions. La France rappelle que le Haut Comité des négociations est le représentant légitime de l'opposition dans les négociations inter-syriennes. Il ne saurait y avoir d'exercice crédible qui l'exclue.

La France souhaite que les discussions se poursuivent de façon transparente sur ces points en vue d'une transition politique effective, préalable indispensable pour que la Syrie se relève et entame sa reconstruction. La France reste pleinement engagée dans la recherche d'une solution durable à ce conflit qui n'a que trop duré.

M. van Bohemen (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : La Nouvelle-Zélande salue les efforts déployés par la Russie, la Turquie et d'autres pour réduire le niveau des combats en Syrie. Nous saluons aussi les efforts faits par la présidence, la Russie, la Turquie et tous les autres membres du Conseil pour œuvrer de concert en vue de l'adoption d'une résolution que tous les membres du Conseil puissent appuyer. C'est une illustration de ce que le Conseil peut faire lorsque tous nos esprits sont tournés vers l'obtention d'un résultat positif. C'est pourquoi nous sommes très heureux que le Conseil ait pu apporter tout son soutien à une mesure conçue pour réduire les souffrances des civils en Syrie et relancer le processus de paix.

Comme d'autres l'ont dit, certains aspects du cessez-le-feu et d'autres accords doivent être éclaircis – en particulier, les incertitudes autour de la participation des groupes d'opposition au cessez-le-feu et aux pourparlers d'Astana. En outre, la non-participation de ces groupes a des implications qui doivent elles aussi être élucidées. Par ailleurs, la Nouvelle-Zélande accueillerait favorablement une plus grande clarté concernant l'accès humanitaire et le rôle de l'ONU dans le processus politique d'Astana. Cela étant dit, nous sommes heureux que le Conseil dans son ensemble ait été en mesure d'appuyer cette importante évolution de la situation.

Alors que la fin du mandat de la Nouvelle-Zélande au Conseil de sécurité est imminente, nous espérons que des éclaircissements supplémentaires seront apportés, que le présent accord réduira les souffrances du peuple syrien, et qu'il aidera à lancer la Syrie sur la voie d'une paix durable et pérenne. Puisque c'est là, je l'espère, la dernière fois que nous prendrons la parole au Conseil dans le cadre de notre mandat actuel, je voudrais terminer en félicitant la présidence espagnole pour sa conduite exceptionnelle des travaux du Conseil au fil du mois écoulé, et je remercie tous nos collègues du

Secrétariat pour la courtoisie et la coopération dont ils ont fait montre envers ma délégation et moi-même au cours de ces deux dernières années.

M. Wilson (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Le Royaume-Uni appuie tous les efforts visant à maintenir une cessation complète des hostilités sur tout le territoire et à mettre fin aux effusions de sang en Syrie. C'est pourquoi nous nous félicitons de l'adoption de la résolution 2336 (2016) aujourd'hui. Dans les jours et les semaines qui viennent, le monde s'assurera que le cessez-le-feu soit respecté. Nous appelons toutes les parties à honorer les dispositions du cessez-le-feu. Quant aux acteurs en mesure d'exercer une influence sur les parties – en particulier les garants russes et turcs –, ils doivent user de cette influence pour veiller à ce que le cessez-le-feu perdure. Nous sommes préoccupés par des rapports faisant état de violations sur le terrain. Il s'agit là de la première étape indispensable pour créer les conditions propices à un retour aux négociations politiques qui, nous en convenons tous, sont la seule manière de mettre fin à ce terrible conflit. Pour y parvenir, il convient de remédier rapidement à la confusion que suscitent certains des textes clefs, ainsi qu'aux différences entre lesdits textes. Comme l'a montré l'échec de plusieurs des cessations des hostilités précédentes, la surveillance du cessez-le-feu sera cruciale.

Le rôle de l'ONU est essentiel. En tant que garants de cet accord, la Russie et la Turquie doivent s'assurer que toutes les mesures d'observation sont véritablement indépendantes et qu'elles sont étroitement coordonnées avec l'ONU et avec le Groupe de travail sur le cessez-le-feu du Groupe international de soutien pour la Syrie. Pour assurer le succès du cessez-le-feu, la mise en œuvre sera fondamentale, non seulement du présent accord et de la résolution sur laquelle nous venons de voter, mais aussi des autres résolutions adoptées par le Conseil – autant de résolutions qui, lorsqu'elles ont été adoptées, nous ont donné l'espoir, malheureusement de courte durée, que les souffrances du peuple syrien seraient allégées.

En tout premier lieu, les parties doivent toutes garantir un accès humanitaire sans entrave, et ce, dans l'ensemble du pays, comme l'exige la résolution 2328 (2016) adoptée ce mois. Ensuite, les pourparlers politiques prévus à Astana doivent appuyer le processus politique facilité par l'ONU, sous la direction de l'Envoyé spécial, M. de Mistura. Le Royaume-Uni soutiendra sans relâche toutes les mesures visant un règlement politique sans exclusive, à même de concrétiser les aspirations à une Syrie pacifique, comme l'énoncent la résolution 2254 (2015) et le Communiqué de Genève du 30 juin 2012 (S/2012/522, annexe).

Alors que 2016 se termine, nous sommes tous d'accord pour dire qu'il est temps de mettre fin aux effusions de sang en Syrie. L'entrée en vigueur du cessez-le-feu est encore très récente, et la situation sur le terrain va évoluer dans les jours et les semaines qui viennent, mais si le cessez-le-feu perdure, j'espère sincèrement qu'il contribuera à permettre une percée dans le processus politique au sens large, et que 2017 se révélera être une année bien meilleure que 2016 pour le peuple syrien. Après une transition politique, il faudra que nous appuyions tous la reconstruction.

M. Martins (Angola) (*parle en anglais*) : L'Angola a lui aussi voté pour la résolution 2336 (2016) et nous tenons à remercier la délégation de la Fédération de Russie d'avoir convoqué la présente séance, qui a permis l'adoption unanime de cette résolution, laquelle établit l'accord de cessez-le-feu en République arabe syrienne. Nous considérons que ce texte aide véritablement à avancer sur la voie de la paix et de la stabilité, pour un pays qui a occupé le cœur de notre ordre du jour pendant l'année qui se termine. Nous tenons à féliciter la Fédération de Russie du rôle central qu'elle a joué pour atteindre cet objectif, et nous souhaitons également remercier la Turquie de l'accord conjoint qu'elle a signé. Nous attendons avec intérêt les pourparlers de paix qui se dérouleront à Astana.

Il va sans dire qu'il n'existe pas d'accords parfaits, mais il est indispensable que les efforts portent sur l'objectif commun qui est de réaliser la paix et de permettre aux citoyens de Syrie de se réconcilier et de reconstruire leur pays, conformément aux paramètres qu'ils ont eux-mêmes fixés, avec l'appui de la communauté internationale. La résolution du Conseil de sécurité conserve toute sa pertinence et constitue un instrument important pour régler le conflit. Nous sommes conscients que l'adoption de cette résolution renforce les chances de la paix, et le fait qu'elle ait été adoptée à l'unanimité est une excellente manière de terminer l'année, par une décision que nous ne cessions de réclamer, à savoir que le règlement de ce conflit doit être politique. C'est précisément ce que va permettre la résolution 2336 (2016).

Je profite de cette occasion, alors que notre mandat au Conseil de sécurité prend fin, en ce dernier jour de l'année 2016, pour souhaiter à tous nos collègues

membres du Conseil une année 2017 très pacifique et prospère.

M. Toro-Carnevali (République bolivarienne du Venezuela) (*parle en espagnol*) : Nous nous sentons profondément encouragés par l'adoption par consensus, aujourd'hui, de la résolution 2336 (2016) présentée par la Fédération de Russie et par la Turquie, en réponse à l'appel urgent lancé par le peuple syrien et la communauté internationale en faveur d'une cessation urgente des hostilités sur le terrain et de négociations rapides visant un accord politique propice à un règlement complet et pacifique du conflit en Syrie. C'est pourquoi nous accueillons favorablement à la réunion qui se tiendra à Astana, à la fin janvier 2017, entre le Gouvernement syrien et l'opposition, et nous souhaitons qu'elle soit couronnée de succès. Il est particulièrement important de rappeler que les accords obtenus par la Fédération de Russie et la Turquie s'inscrivent intégralement dans le cadre des efforts déployés avec détermination par l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Staffan de Mistura, et de la résolution 2328 (2016) adoptée le 19 décembre. Les conditions sont donc réunies pour que tous les acteurs nationaux, régionaux et internationaux s'unissent une fois pour toutes et appuient ce processus de paix. Avec l'adoption de cette résolution, le Venezuela quitte le Conseil de sécurité fier d'avoir contribué à donner au peuple syrien cette occasion importante.

Nous vous félicitons, Monsieur le Président, pour votre présidence couronnée de succès, et nous remercions le Secrétariat de tout l'appui qu'il nous a apporté au cours des deux dernières années.

M. Yelchenko (Ukraine) (*parle en anglais*) : La délégation ukrainienne a voté pour la résolution 2336 (2016) pour une seule raison : parce que le document était principalement axé sur l'établissement d'un régime de cessez-le-feu. Bien que de nombreuses questions persistent quant à la portée et au fond de tous les accords obtenus à Ankara le 29 décembre, nous appuyons les efforts visant à mettre fin aux effusions de sang et à apaiser les souffrances du peuple syrien. À cet égard, je tiens à insister sur le fait que, pour que ce cessez-le-feu fonctionne, la confiance nécessaire doit être instaurée entre toutes les parties, confiance manifestement absente au terme de plusieurs années de conflit en Syrie. Les derniers rapports préparés sur les combats en cours à Wadi Barada attestent de la fragilité de la situation.

Même s'il est dans la nature humaine d'espérer que tout se passera bien, à ce stade, compte tenu des nombreuses ruptures de cessez-le-feu dans le passé et du manque de confiance à l'égard de l'un des garants de ce dernier effort, nous engageons le Conseil à être prudent et à garder un œil vigilant sur l'évolution de la situation, alors que nous abordons la nouvelle année.

Comme c'est la dernière fois, je l'espère, que nous nous réunissons ici sous la présidence espagnole, qu'il me soit permis de conclure en exprimant mes sincères remerciements et félicitations à la délégation espagnole pour ses efforts dévoués et son leadership au cours de ce mois difficile.

M. Bermúdez (Uruguay) (*parle en espagnol*) : Ma délégation voudrait tout d'abord remercier la Fédération de Russie et la Turquie de cette proposition. Bien qu'il s'agisse d'un texte imparfait susceptible d'être amélioré, comme c'est le cas de tant d'autres, nous avons voté pour. Aujourd'hui, comme ce fut le cas le 19 décembre, lors de l'adoption de la résolution 2328 (2016), les membres du Conseil de sécurité ont eu la possibilité de tenir des consultations supplémentaires et d'apporter des modifications au texte original. Cela a permis l'adoption à l'unanimité de la résolution et donne plus de force au texte, ce dont nous nous félicitons.

Comme il est indiqué dans la résolution 2236 (2016) d'aujourd'hui, il sera nécessaire de mettre en œuvre les dispositions des résolutions 2254 (2015) et 2268 (2016) , et d'harmoniser les prochains pourparlers à Astana avec les négociations menées sous l'égide des Nations Unies. Nous espérons sincèrement que 2017 sera pour la République arabe syrienne et le peuple syrien une année meilleure que celle qui s'achève aujourd'hui, et qu'avec la participation de tous, nous pourrons parvenir à une cessation durable des hostilités et à une reprise des négociations politiques couronnée de succès. Nous le devons aux dizaines de milliers de civils syriens qui ont perdu la vie dans cette terrible guerre.

Pour terminer, je voudrais rendre hommage à l'Espagne, qui a brillamment exercé la présidence au mois de décembre, pour son leadership et le rôle de coordination qu'elle n'a cessé de jouer pour dégager un consensus entre tous les membres du Conseil.

M. Aboulatta (Égypte) (*parle en arabe*) : En ce qui concerne la crise syrienne, l'Égypte s'est concentrée dans le cadre de ses efforts sur une priorité, à savoir mettre un terme aux souffrances du peuple syrien. Nous nous sommes engagés en faveur de cette approche en lançant une initiative et en appuyant toute approche qui donne la priorité au peuple syrien, quels que soient

les intérêts en jeu et qui sont la véritable cause des souffrances en Syrie. Nous avons voté pour toutes les résolutions qui ont été mises aux voix au Conseil de sécurité afin de permettre l'acheminement de l'aide humanitaire, indépendamment des parties les ayant présentées.

Avec nos partenaires, l'Espagne et la Nouvelle-Zélande, nous avons lancé, au plus fort de cette crise, une initiative visant à mettre fin aux hostilités et à assurer l'acheminement de l'aide humanitaire. Nous n'avons jamais hésité à utiliser notre expérience et notre diplomatie pour remédier à cette situation en République arabe syrienne. C'est pourquoi, et conformément à la position qui a toujours été la nôtre, nous avons voté pour la résolution 2336 (2016), qui appelle à mettre un terme aux hostilités. Nous devons agir rapidement pour remédier au niveau élevé de la violence et lancer le processus diplomatique. Nous savons que cela ne conduira pas à un arrêt complet de la violence, mais à tout le moins, c'est un pas dans la bonne direction, sur lequel nous pouvons continuer de faire fond.

Les initiatives se sont multipliées au cours des dernières années pour essayer de régler la crise en Syrie. Comme pour toute initiative, il n'y a pas eu d'initiative complète ou idéale. Ce dont nous avons besoin, ce sont des intentions réelles qui aboutiront à un règlement définitif. Quelle que soit la nature de ces approches et initiatives, nous devons tous nous référer aux cadres antérieurement convenus à l'échelon international, car c'est sur eux que nous devons faire fond pour aller de l'avant.

Nous avons appuyé la résolution d'aujourd'hui, y compris les références à la résolution 2254 (2015) et au Communiqué de Genève de 2012 (S/2012/522, annexe), qui constituent les fondements de tout règlement. Par ailleurs, nous voudrions réaffirmer que les défis, qui se posent en Syrie à l'heure actuelle et qui vont continuer pendant une longue période, nécessitent une approche politique globale, qui repose sur ces cadres. Il est vrai que c'est la voie militaire que nous observons en ce moment sur le terrain, mais cela ne peut en aucun cas être la solution. C'est la raison pour laquelle nous appelons encore une fois toutes les parties syriennes à agir de manière responsable vis-à-vis de leurs communautés et de leur peuple. Durant cette phase de transition, un dialogue doit être établi le plus rapidement possible entre le Gouvernement et l'opposition afin de trouver une solution syrienne sans intervention étrangère, et ce, dans l'optique de sauvegarder l'intégrité territoriale de la Syrie et de réaliser les promesses et aspirations du peuple syrien, loin de la violence et de l'extrémisme.

M. Seck (Sénégal) : Point de solution militaire à la longue et complexe crise syrienne : ce constat, le Conseil l'a fait plusieurs fois dans cette enceinte même. Voilà pourquoi la délégation sénégalaise, après l'avoir soutenue, se réjouit du vote à l'unanimité de la résolution 2236 (2016), présentée par la Fédération de Russie. Ce faisant, la délégation sénégalaise réaffirme que la seule solution propre à régler durablement la crise en République arabe syrienne passe par un processus politique sans exclusive, dirigé par les Syriens eux-mêmes, sur la base du Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe), comme préconisé dans les différentes résolutions que nous avons adoptées ici, en particulier les résolutions 2118 (2013), 2254 (2015) et 2268 (2016).

La délégation sénégalaise se réjouit que ces résolutions fassent référence à un accès rapide, sûr et sans entrave sur l'ensemble du territoire syrien à l'assistance humanitaire. C'est la raison pour laquelle elle voudrait remercier et féliciter la délégation de la Fédération de Russie pour l'esprit constructif et la flexibilité dont elle a fait montre durant la négociation de ce qui est devenu aujourd'hui la résolution 2336 (2016). Cadeau ne serait plus beau pour le peuple syrien dépassé par un conflit long qui le dépasse.

Avant de conclure, je voudrais adresser à la délégation espagnole et à l'Ambassadeur Oyarzun Marchesi les chaleureuses félicitations de la délégation sénégalaise pour une présidence fort productive et riche du Conseil durant le mois de décembre. *Feliz Año Nuevo!*

M. Wu Haitao (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine se félicite de la signature de l'accord de cessez-le-feu entre le Gouvernement syrien et l'opposition, et apprécie à sa juste valeur le résultat positif obtenu par la Russie et la Turquie en facilitant la conclusion de cet accord. La Chine salue l'adoption à l'unanimité par le Conseil de sécurité de la résolution 2336 (2016), ce qui témoigne de l'appui de l'ONU et de la communauté internationale à un cessez-le-feu global en Syrie et à un règlement politique de la question syrienne. La résolution est propice au renforcement de la confiance mutuelle entre les parties au conflit, à la promotion du processus politique, à l'amélioration de la situation humanitaire en Syrie et aux efforts de lutte contre le terrorisme. La Chine espère que le Gouvernement syrien et les groupes d'opposition concernés appliqueront de façon effective et globale l'accord de cessez-le-feu, et engage les autres

groupes d'opposition à adhérer au dispositif de cessez-le-feu dans les plus brefs délais.

La solution politique est la seule issue pour la Syrie. La communauté internationale doit saisir l'occasion favorable actuelle et travailler sur la base du respect de la souveraineté, de l'indépendance, de l'unité et de l'intégrité territoriale de la Syrie, afin de mettre en place les conditions nécessaires pour relancer le processus politique dans ce pays aussi vite que possible. La Chine espère que l'Organisation des Nations Unies et la communauté internationale œuvreront en vue de l'application intégrale du Communiqué de Genève de 2012 (S/2012/522, annexe) et des résolutions 2254 (2015) et 2268 (2016).

L'Envoyé spécial, M. de Mistura, a annoncé la reprise des pourparlers de Genève en février 2017. Nous espérons que les pourparlers de paix promouvront le processus politique en Syrie en vue de parvenir rapidement à des résultats positifs. La Chine espère que la réunion d'Astana, en tant que composante importante du processus politique dirigé par les Syriens et étape majeure en vue de la reprise des pourparlers de paix à Genève, jouera un rôle positif pour faire avancer le règlement politique de la question syrienne. La Chine demande aux parties syriennes de protéger cette réalisation durement obtenue, de donner la priorité aux intérêts fondamentaux de leur nation et à la sécurité de la population, de revenir sur la voie du dialogue et de la consultation et de travailler en vertu du principe de processus contrôlés et dirigés par les Syriens, afin de parvenir à un règlement politique acceptable pour tous.

La Chine a participé activement à la promotion du processus politique en Syrie et souhaite continuer de travailler avec le reste de la communauté internationale pour un règlement global, juste et approprié de la question syrienne.

Mme Adnin (Malaisie) (*parle en anglais*) : Il y a environ deux semaines, dans un contexte difficile, le Conseil de sécurité a réussi à trouver une convergence et à parvenir à l'unanimité pour entériner l'opération d'évacuation de l'est d'Alep (résolution 2328 (2016)). Du fait de l'action du Conseil, le déploiement rapide du personnel de l'Organisation des Nations Unies chargé de surveiller et d'observer l'évacuation, au côté du Comité international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge arabe syrien, a été entrepris, ce qui a permis une évacuation réussie, avec un nombre réduit de cas signalés de violations et d'atteintes relatives aux droits de l'homme.

C'est dans un contexte analogue, celui d'une situation difficile et évolutive sur le terrain, que le Conseil se réunit aujourd'hui pour s'acquitter de sa responsabilité de régler efficacement le conflit syrien. Nous nous félicitons des efforts de la Fédération de Russie et de la Turquie, qui ont négocié un cessez-le-feu au niveau national, lequel a commencé il y a deux jours et tient toujours. Nous sommes convaincus que l'appui du Conseil au cessez-le-feu ne fera qu'ajouter à la légitimité de ce dernier. Notre appui au cessez-le-feu et à la fin des combats indique aux civils syriens – hommes, femmes et enfants – que nous n'ignorons pas leur souffrance prolongée.

À maintes reprises, nous avons proclamé collectivement, premièrement, notre appui sans réserve aux efforts de l'Envoyé spécial, M. de Mistura, pour réunir les parties au conflit à la table de négociation, et, deuxièmement, que la seule solution au conflit passe par un processus politique. Nous pensons que le soutien du Conseil pour le cessez-le-feu et le processus ultérieur d'Astana aboutiront à un dialogue politique plus substantiel entre les parties au conflit, d'où notre appui à la résolution 2336 (2016), qui vient d'être adoptée.

Étant donné que la Malaisie va quitter son siège au Conseil de sécurité dans quelques heures, ma délégation espère que la dynamique positive de l'action du Conseil, ces dernières semaines, au sujet de la situation en Syrie continuera de croître, dans l'intérêt des Syriens qui souffrent depuis si longtemps, en particulier les civils, les non-combattants, les femmes et les enfants.

Pour conclure, Monsieur le Président, je tiens à vous féliciter, ainsi que la délégation espagnole, de votre direction excellente et productive du Conseil au mois de décembre. J'aimerais également souhaiter à tous mes collègues une nouvelle année heureuse et prospère.

M. Bessho (Japon) (*parle en anglais*) : Le Japon se félicite de l'adoption à l'unanimité de la résolution 2336 (2016). Le Japon salue également les efforts déployés par la Fédération de Russie et la Turquie pour instaurer une cessation des hostilités au niveau national. Le Japon a appuyé le projet de résolution car nous espérons que la cessation des hostilités sur tout le territoire de la Syrie pourra ouvrir la voie à une amélioration fondamentale de la situation humanitaire catastrophique dans ce pays.

Comme dans le cas de la résolution 2328 (2016), adoptée à l'unanimité il y a deux semaines (voir S/PV.7841), l'Organisation des Nations Unies doit

coordonner les efforts d'aide humanitaire dans le cadre de la cessation des hostilités. Nous ne voulons plus entendre d'informations émanant de l'ONU et de partenaires d'exécution et faisant état d'obstructions ou de retards causés par le Gouvernement syrien pour ce qui est d'atteindre les zones assiégées ou difficiles d'accès. Nous exhortons le Gouvernement syrien à prendre des mesures pour permettre un accès immédiat et sans entrave.

Le Japon demande aux garants de la cessation des hostilités d'élaborer des mécanismes de surveillance avec l'Organisation des Nations Unies et le Groupe de travail du Groupe international de soutien pour la Syrie (GISS). Nous prenons note des vives préoccupations au sujet de la possibilité de nouvelles attaques contre des civils dans toutes les régions de la Syrie. Le Japon demande instamment à la Russie et à la Turquie, en tant que garantes, de prendre pleinement en compte ces préoccupations. Comme cela est mentionné au paragraphe 3 de la résolution, nous attendons avec intérêt la réunion qui se tiendra à Astana en janvier. Le Japon espère qu'elle verra la participation des principales parties prenantes régionales et contribuera de manière importante au processus politique officiel de l'Envoyé spécial, M. de Mistura.

Le Japon, en tant que membre du Conseil et du GISS, réaffirme sa détermination à contribuer de façon responsable au règlement de la situation en Syrie. Je tiens à saisir cette occasion pour remercier l'Espagne de son excellente présidence ce mois-ci. Je voudrais également remercier les cinq membres non permanents sortants de leurs efforts assidus au Conseil pendant les deux années de leur mandat.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je n'avais pas l'intention de prendre la parole aujourd'hui, car il me semble que la résolution 2336 (2016), que nous venons d'adopter, se passe de commentaires. Mais puisque tous les membres du Conseil de sécurité sont intervenus, il serait sans doute pour le moins curieux que l'un des auteurs de la résolution, membre du Conseil, se contente de rester silencieux. Cela serait probablement interprété comme n'entérinant ou n'approuvant peut-être pas ce qui a été dit par mes collègues, ce qui est loin d'être le cas.

Dans le cadre de ma prise de parole, je tiens à commencer tout naturellement par remercier tous les membres du Conseil qui ont voté pour la résolution que nous avons élaborée avec la délégation turque. Nous voulons remercier tout particulièrement la délégation de la Turquie pour sa contribution très importante au travail sur la résolution.

Nous savons tous que l'année écoulée a été très difficile – une année qui s'achève dans notre capitale dans deux heures et demie seulement. Elle a été très difficile du point de vue de l'action du Conseil de sécurité en vue d'un règlement syrien, mais le fait que nous terminions cette année en ayant adopté à l'unanimité deux résolutions signifie que quand nous visons tous ensemble certains objectifs, au lieu d'essayer d'obtenir des avantages intéressés, nous sommes capables de prendre des décisions importantes.

Pendant l'année écoulée, comme nous nous en souvenons tous, plusieurs efforts très sérieux ont été entrepris pour parvenir à une amélioration radicale dans le règlement de la crise syrienne. Nous avons tous en mémoire les nombreuses réunions entre notre ministre des affaires étrangères, M. Sergey Lavrov, et le Secrétaire d'État des États-Unis, M. John Kerry, qui ont toujours abouti à des accords sérieux, lesquels, pour des raisons sur lesquelles je ne vais pas revenir ici dans le détail, n'ont malheureusement pas été mis en œuvre. À la fin de cette année, la Fédération de Russie et la Turquie, au côté du Gouvernement syrien, et en contact avec les groupes d'opposition, ont pris sur elles de parvenir à plusieurs accords très importants, qui ont été consacrés par les documents publiés le 29 décembre puis distribués en tant que document officiel du Conseil de sécurité.

Il s'agit d'une initiative très importante. La résolution que nous avons adoptée aujourd'hui évoque la nécessité de respecter le régime de cessation des hostilités en Syrie et mentionne la réunion très importante prévue à Astana, la capitale du Kazakhstan, qui, dans seulement deux heures et demie heure d'Astana, deviendra membre du Conseil de sécurité. À la réunion en question, les délégations de l'opposition et du Gouvernement vont se rencontrer face à face pour la première fois. Tout cela s'inscrit dans le contexte des efforts qui ont été entrepris en vertu du mandat du Conseil de sécurité et conformément aux résolutions 2254 (2015) et 2268 (2016) et à d'autres documents très bien connus, et est consacré par la résolution adoptée aujourd'hui. Il est donc effectivement très important que le Conseil ait soutenu aujourd'hui les efforts déployés par la Russie et la Turquie.

Je ne veux pas faire de critiques aujourd'hui, mais je voudrais dire délicatement à mes collègues qu'il s'agit d'un processus extrêmement compliqué. Il a fallu

des efforts considérables pour obtenir ces résultats. Soyons donc clairs. Je prie les membres du Conseil de nous aider, et s'ils ne peuvent pas ou ne veulent pas nous aider, je leur demande de ne pas compliquer les choses, de ne faut pas remettre en cause les accords qui ont été conclus ou essayer de les réinterpréter. Je leur demande de ne pas répéter ad infinitum des clichés obsolètes. Certains représentant répètent les mêmes clichés depuis six ans maintenant, malgré que cela n'ait conduit à rien. Cela ne sert à rien. Nous devons nous mettre à l'œuvre sérieusement afin que nous puissions, en 2017, parvenir à un règlement politique de la crise en Syrie. Nous sommes convaincus que si la communauté internationale est guidée par l'objectif de défendre les intérêts du peuple syrien et de rétablir la stabilité dans la région dans son ensemble, nos efforts seront couronnés de succès.

Pour terminer, je voudrais remercier les membres non permanents du Conseil qui nous quittent aujourd'hui, notamment la délégation espagnole, qui, au cours de ce long mois difficile de 31 jours, s'est acquittée de ses responsabilités de président du Conseil presque jusqu'à minuit au dernier jour de sa présidence.

Le Président (*parle en espagnol*) : À présent, je voudrais faire une brève déclaration à titre national.

L'Espagne a voté pour la résolution 2336 (2016) et se félicite du fait qu'elle a été adoptée à l'unanimité. Par conséquent, je voudrais remercier très sincèrement la Turquie et la Fédération de Russie de leurs efforts qui ont permis de parvenir à ce consensus et à un accord sur la cessation des hostilités, et d'avancer vers un règlement politique du conflit en Syrie.

Nous avons voté pour cette résolution, sans toutefois oublier les souffrances indicibles du peuple syrien et étant entendu que la surveillance du cessez-le-feu se fera en toute transparence et impartialité, le Conseil de sécurité étant tenu informé en temps voulu. Il est également entendu que les prochaines étapes du processus politique seront menées sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies. Nous voulons être très clairs sur ce point : il ne suffit pas que l'Envoyé spécial du Secrétaire général soit associé à la réunion d'Astana; il doit jouer un rôle central, pour veiller à ce que l'on ne perde pas de vue les objectifs énoncés dans la résolution 2254 (2015). À cet égard, nous nous félicitons à nouveau des modifications apportées au texte de la résolution élaboré par la Fédération de Russie.

Enfin, l'Union européenne et ses 28 États membres ont une contribution importante à apporter à toute initiative concernant la Syrie. Non seulement l'Union européenne est le principal donateur d'aide humanitaire dans le pays, mais elle sera également un acteur clef dans le cadre de la reconstruction du pays une fois que les conditions politiques voulues seront réunies. Seule une Syrie unie, démocratique et pacifique sera en mesure de vaincre définitivement le terrorisme de Daech. L'Espagne quitte le Conseil de sécurité, confiante que la résolution adoptée aujourd'hui représente un premier pas dans cette direction.

Honnêtement, je ne vois pas de meilleure façon de clôturer notre présidence du Conseil de sécurité. J'ai déjà dit au revoir aux membres du Conseil, le 21 décembre je crois, et j'avais dit à cette occasion que nous ne reviendrions ici que pour recevoir de bonnes nouvelles. Et c'est bien le cas : une résolution adoptée à l'unanimité des 15 membres. Encore une fois, je tiens à remercier les membres du Conseil des paroles élogieuses que j'ai entendues aujourd'hui dans cette salle. Ces efforts n'auraient pas abouti sans le concours de tous les membres du Conseil.

Il ne reste que 10 heures de présidence espagnole. Je pense que nous n'aurons pas d'autres réunions au cours des 10 prochaines heures. Par conséquent, je voudrais souhaiter à tous les membres du Conseil de sécurité une très heureuse année. J'espère vivement que le peuple syrien connaîtra finalement la paix. Je voudrais ajouter que l'Espagne, en tant que membre permanent de l'Assemblée générale, suivra de très près les travaux menés dans cette salle. Je voudrais en outre souhaiter bonne chance à nos chers amis de la Suède, qui sont dans la salle et qui vont occuper ce siège durant une présidence qui s'annonce très prometteuse.

Je reprends maintenant mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Il n'y a plus d'orateurs inscrits sur ma liste.

La séance est levée à 13 h 45.